

***EDMUNDSTON***

**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

Exercice clos le 31 décembre 2023

# ***EDMUNDSTON***

---

## **TABLE DES MATIÈRES**

Exercice clos le 31 décembre 2023

---

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1 - 3
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS:	
État consolidé des résultats et excédent accumulé	4
État consolidé de la situation financière	5
État consolidé de la variation de la dette nette	6
État consolidé des flux de trésorerie	7
Notes afférentes aux états financiers consolidés	8 - 39



## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Monsieur le Maire de la ville d'Edmundston  
et Membres du conseil municipal

### *Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés d'Edmundston (ci-après "la municipalité"), qui comprennent l'état de la situation financière consolidé au 31 décembre 2023, et les états consolidés des résultats et excédent accumulé, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de son exploitation et de l'excédent accumulé, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés" du présent rapport. Nous sommes indépendants de la municipalité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### *Autre information*

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que la municipalité, dans ces états financiers, inclut certaines informations financières qui ne sont pas requises selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations ont été préparées selon le format prescrit par le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

### ***Autres points***

Selon le chapitre SP 1201.18, les états financiers doivent fournir une comparaison des chiffres de l'exercice avec ceux de l'exercice précédent. Dans le cas des états financiers consolidés d'Edmundston, les chiffres de l'exercice précédent n'ont pas été présentés, car Edmundston est une nouvelle entité légale issue de la fusion de la ville d'Edmundston, du Village de Rivière-Verte et d'une partie des DSL de la région de Saint-Jacques et de Saint-Joseph. Les chiffres comparatifs n'auraient pas permis de déceler ou quantifier les tendances dans la situation financière de la municipalité et l'évolution de celle-ci puisque les chiffres comparatifs des DSL ne sont pas disponibles. Les données n'auraient donc pas permis une comparaison adéquate et complète avec l'exercice précédent.

Les états financiers d'Edmundston et du Village de Rivière-Verte pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 ont été audités par un autre auditeur indépendant. Ce dernier a exprimé une opinion non modifiée en date du 25 avril 2023 sur les états financiers d'Edmundston et une opinion avec réserve en date du 25 avril 2023 sur les états financiers du Village de Rivière-Verte.

### ***Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers***

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la municipalité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la municipalité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la municipalité.

### ***Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la municipalité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la municipalité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la municipalité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Nadeau Picard & Associés, CPA*

Nadeau Picard & Associés, CPA  
Comptables professionnels agréés

Edmundston, N.-B.  
le 23 avril 2024

**EDMUNDSTON****ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS ET EXCÉDENT ACCUMULÉ**

Exercice clos le 31 décembre

	<b>Budget (non audité) (note 24)</b>	<b>2023 Réel</b>
<b>REVENUS</b>		
Mandat d'impôts fonciers	28 069 823 \$	28 069 812 \$
Prestations de services à d'autres gouvernements (note 25)	1 187 910	1 218 341
Ventes de services et autres revenus (note 25)	4 256 787	4 963 156
Subvention de financement et de péréquation communautaire	6 200 705	6 200 712
Autres transferts gouvernementaux	25 595	5 367 835
Autres revenus propres sources (note 25)	784 001	997 119
Contribution des entrepreneurs et autres organismes	-	555 471
Frais et usagers - Eau et égouts	6 378 624	6 721 093
Ventes utilité électrique - Distribution	31 165 661	32 939 072
Ventes utilité électrique - Génération	2 851 499	3 823 572
Revenus d'intérêts	146 350	1 376 135
	<b>81 066 955</b>	<b>92 232 318</b>
<b>DÉPENSES (note 25)</b>		
Services gouvernementaux généraux	5 828 606	5 035 339
Services de protection	11 328 397	9 475 783
Services de transport	11 170 434	11 800 053
Services d'hygiène	1 081 299	1 037 381
Services de développement	1 634 398	1 391 671
Services récréatifs et culturels	9 930 101	9 357 401
Approvisionnement en eau et évacuation des eaux usées	8 031 022	7 443 463
Utilité électrique - Distribution	30 987 353	32 397 773
Utilité électrique - Génération	2 553 053	2 099 434
Gain sur la disposition d'immobilisations corporelles	(18 000)	(163 942)
	<b>82 526 663</b>	<b>79 874 356</b>
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) POUR L'ANNÉE (note 24)</b>	<b>(1 459 708) \$</b>	<b>12 357 962</b>
<b>EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'ANNÉE (note 18)</b>		<b>133 316 748</b>
<b>EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN DE L'ANNÉE</b>		<b>145 674 710 \$</b>

**EDMUNDSTON****ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE**

Exercice clos le 31 décembre

2023

**ACTIFS FINANCIERS**

Encaisse (note 4)	23 255 312 \$
Dépôts à terme, 5,75 %, échéant en juin 2025	95 000
Débiteurs	
Général	1 134 264
Eau et égouts	1 223 466
Utilité électrique	4 537 342
Gouvernement fédéral et ses agences (note 5)	508 561
Province du Nouveau-Brunswick (note 6)	2 790 994
	<hr/>
	33 544 939

**PASSIFS**

Emprunt bancaire (note 14)	3 000 571
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 7)	11 857 290
Retenues de garantie	299 877
Revenus différés (note 8)	272 621
Débiteures (note 9)	44 402 000
Congés de maladie (note 10)	3 157 000
	<hr/>
	62 989 359

**DETTE NETTE**

---

**(29 444 420)****ACTIFS NON FINANCIERS**

Immobilisations corporelles (note 19)	369 294 563
Amortissement cumulé (note 19)	(206 261 894)

---

**163 032 669**

Stocks de fournitures	2 409 323
Frais payés d'avance	62 338
Excédent découlant du régime de retraite (note 11)	9 614 800

---

**12 086 461**

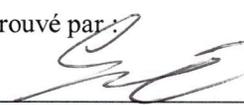
---

**175 119 130****EXCÉDENT ACCUMULÉ**

---

**145 674 710 \$**

Approuvé par :



---

Maire

---

Trésorier

**EDMUNDSTON****ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE**

Exercice clos le 31 décembre

	<b>Budget</b>	<b>2023</b>
<b>Excédent (déficit) pour l'année</b>	<b>(1 459 708) \$</b>	<b>12 357 962 \$</b>
Actifs en construction au début	-	2 150 671
Actifs en construction à la fin	-	(3 105 382)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(3 650 000)	(10 826 781)
Amortissement des immobilisations corporelles	12 078 040	12 078 040
Produits de la cession d'immobilisations corporelles	18 000	266 498
Gain sur la vente d'immobilisations corporelles	-	(163 942)
	<b>8 446 040</b>	<b>399 104</b>
Acquisition de stocks de fournitures	-	(2 409 323)
Consommation des stocks de fournitures	-	2 074 619
Acquisition des frais payés d'avance	-	(62 338)
Utilisation des frais payés d'avance	-	135 640
Excédent découlant du régime de retraite à la fin	-	(9 614 800)
Excédent découlant du régime de retraite au début	-	5 724 697
	-	(4 151 505)
<b>Diminution (augmentation) de la dette nette</b>	<b>6 986 332</b>	<b>8 605 561</b>
<b>Dette nette au début de l'exercice</b>	<b>-</b>	<b>(38 049 981)</b>
<b>Dette nette à la fin de l'exercice</b>	<b>6 986 332 \$</b>	<b>(29 444 420) \$</b>

**EDMUNDSTON****ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE**

Exercice clos le 31 décembre

2023

**Mouvements de trésorerie liés à l'exploitation**

Excédent pour l'exercice	12 357 962 \$
Éléments sans effets sur la trésorerie:	
Amortissement des immobilisations corporelles	12 078 040
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles	(163 942)
Variation nette des éléments du fonds de roulement (note 3)	(3 874 379)
	<u>20 397 681</u>

**Activités d'investissement en immobilisations**

Acquisition d'immobilisations corporelles	(11 781 492)
Cession d'immobilisations corporelles	266 498
	<u>(11 514 994)</u>

**Activités de financement**

Emprunt bancaire	(2 612 429)
Débetures	2 300 000
Remboursement de débetures	(6 839 000)
	<u>(7 151 429)</u>

**Activités de placement**

Placement et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	205 000
---	---------

**Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie** 1 936 258**Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice** 21 319 054**Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice** 23 255 312 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

31 décembre 2023

---

**1. STATUT ET OBJECTIF DE L'ORGANISME**

---

La municipalité, fut incorporée comme ville par la Loi sur les municipalités du Nouveau-Brunswick en 1905 et a par la suite fait l'objet d'une fusion avec la Ville de Saint-Basile, le Village de Saint-Jacques et le Village de Verret en vertu de l'article 2 le 25 mai 1998 pour devenir Edmundston. Le 1er janvier 2023, Rivière-Verte et une partie des DSL de Saint-Jacques et de Saint-Joseph furent transférés à Edmundston en vertu de la Loi concernant la réforme de la gouvernance locale (projet de loi 82). En tant que municipalité, Edmundston est exemptée d'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149 (1)(c) de la Loi canadienne de l'impôt sur le revenu. La municipalité s'est donnée l'énoncé de vision suivant : «Ouverte et inclusive, Durable et Prospère! ».

**2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES**

---

Les états financiers consolidés de la municipalité reposent sur les observations de l'administration présentées conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les gouvernements locaux, comme le recommande le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de CPA Canada.

Les états financiers présentés selon les normes du manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public portent surtout sur la situation financière d'Edmundston et sur les changements à cet égard. L'état consolidé de la situation financière comprend tous les passifs et actifs de la municipalité.

Les aspects importants des conventions comptables adoptées par la municipalité sont les suivants:

**Entité publiante**

Les états financiers consolidés reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses et les changements à la dette nette et au flux net de trésorerie de l'entité publiante. L'entité publiante comprend toutes les organisations et entreprises responsables de l'administration des affaires et des ressources de la municipalité et qui sont la propriété de la municipalité ou qui sont contrôlées par elle.

Les transactions et les soldes interservices et organisationnels sont éliminés.

Les entités incluses dans les états financiers sont les suivantes :

- Centre des Arts La Petite Église d'Edmundston Inc.
- Gestion Edmundston Golf Management Inc.
- Innovation, Développement et événements Edmundston (IDÉE) Inc.
- Moitié-Moitié Centre Jean-Daigle Inc.

**Budget**

Les montants inscrits aux présents états financiers ont été approuvés par le conseil le 29 novembre 2022 et par le Ministre des gouvernements locaux le 9 décembre 2022.

**2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**

---

**Transferts gouvernementaux**

Les transferts gouvernementaux sont comptabilisés dans les états financiers comme des revenus au cours de la période où les activités donnant lieu à des transferts se produisent, à la condition que les transferts soient autorisés, que tous les critères d'admissibilité soient satisfaits et que des estimations raisonnables des sommes peuvent être faites. Les transferts reçus pour lesquels des dépenses n'ont pas encore eu lieu sont compris dans les revenus différés.

**Comptabilisation des recettes**

- a) Les recettes non affectées sont enregistrées sur la base de la comptabilité d'exercice et sont constatées lorsque la somme recouvrée est raisonnablement assurée. Les contributions avec restrictions sont comptabilisées en tant que revenu de l'exercice auquel les frais connexes sont engagés.
- b) Les autres recettes sont enregistrées lorsqu'elles sont réalisées.

**Revenus différés**

Les revenus différés comprennent les subventions, les contributions et les autres sommes reçues de tierces parties en vertu de la législation, de règlements et d'ententes et qui peuvent seulement être utilisées pour certains programmes, pour l'achèvement de travaux particuliers ou pour l'achat d'immobilisations corporelles. Les revenus sont comptabilisés au cours de la période où les dépenses reliées sont encourues. De plus, tous les fonds de parties externes et les revenus limités par entente ou législation sont comptabilisés comme revenus différés jusqu'à ce qu'ils soient utilisés pour les fins précisées.

**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de la municipalité est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

**Actif non financier**

L'actif non financier n'est pas disponible pour dégager tout passif existant et il est conservé pour utilisation dans la prestation de services. Il a une durée utile allant au-delà de l'année courante et sa vente n'est pas prévue dans le cadre normal des activités. L'évolution de l'actif non financier au cours de l'année, ainsi que l'excédent des revenus sur les dépenses représente l'évolution de l'actif financier net pour l'année.

**Évaluation des stocks**

Les stocks de fournitures sont constitués principalement de pièces et de matériaux d'entretien des routes, des systèmes d'eau et d'égout et énergie. Ils sont évalués au moindre du coût d'achat et de la valeur nette de réalisation selon la méthode du coût moyen pondéré.

**2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**

---

**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées selon leur coût d'achat, ce qui comprend tous les montants qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction, le développement ou l'amélioration de l'actif. Le coût d'achat, moins la valeur résiduelle, des immobilisations corporelles est amorti sur une base linéaire pendant la durée de vie utile estimée comme suit:

<b><u>Type d'actif</u></b>	<b><u>Années</u></b>
Améliorations foncières	5-25 années
Bâtiments	20-60 années
Véhicules	7-25 années
Outillage et matériel	3-15 années
Installations de traitement	20-60 années
Installations électriques	20-60 années
Routes, rues, trottoirs, caniveaux et réseau eau et égouts	15-50 années

**Actif en construction**

Les actifs en construction ne sont pas amortis tant que l'actif n'est pas disponible pour une utilisation productive.

**Contribution d'immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles reçues comme contributions sont comptabilisées à leur juste valeur à la date de réception et elles sont aussi comptabilisées comme revenus.

**Réduction de valeur**

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la municipalité de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter la baisse de la valeur. Toute moins-value sur les immobilisations corporelles est passée en charges à l'état des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

**Avantages futurs des employés**

La municipalité a reconnu ses obligations en vertu des régimes postérieurs à l'emploi et les coûts connexes, nets des actifs du régime. La municipalité a un avantage de congés de maladie tel que documenté dans la note 10 et un régime de retraite tel que documenté dans la note 11.

**2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**

---

**Information sectorielle**

La municipalité est diversifiée et offre une grande gamme de services à ses résidents. Aux fins de la gestion des rapports, les opérations et les activités de la municipalité sont organisées et signalées par fonction. Cette présentation a été créée dans le but d'enregistrer des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs conformément à des règlements spéciaux, des restrictions ou des interdictions. Les services municipaux sont fournis par les départements suivants:

Services d'administration générale

Cette section est responsable du financement global et de l'administration locale de la municipalité. Ceci comprend les fonctions du conseil, la gestion générale et financière, les questions juridiques et de conformité avec la législation ainsi que les relations civiques.

Service de protection

Cette section est responsable de la prestation des services de police, la protection contre les incendies, les mesures d'urgence, le contrôle des animaux et autres mesures de protection.

Services de transport

Cette section est responsable des services en commun, de l'entretien des routes, des services de circulation et de stationnement et autres fonctions reliées.

Services d'hygiène

Cette section est responsable de l'enlèvement des déchets solides.

Services de développement

Cette section est responsable de la planification et du zonage, du développement communautaire, du tourisme et autres services de développement et promotionnels.

Services récréatifs et culturels

Cette section est responsable de l'entretien et l'exploitation des installations récréatives et culturelles incluant les piscines, les arénas, les parcs et terrains de jeux et autres établissements récréatifs et culturels.

Approvisionnement en eau et évacuation des eaux usées

Cette section est responsable de la fourniture de services d'eau et d'égouts, y compris l'entretien et l'exploitation des réseaux souterrains, des usines de traitement, des réservoirs et des lagunes.

Production d'électricité

Cette section est responsable de la fourniture de services d'électricité, y compris l'entretien des lignes électriques et installations électriques.

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

31 décembre 2023

**3. INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS****La variation nette des éléments composant le fonds de roulement se détaille comme suit:**

Comptes à recevoir	(2 086 713) \$
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	2 797 158
Retenues de garantie	(119 015)
Revenus différés	(149 405)
Stocks de fournitures	(344 642)
Frais payés d'avance	73 341
Excédent découlant du régime de retraite	(4 045 103)
	<hr/>
	(3 874 379) \$

**4. ENCAISSE**

Encaisse - affectée	13 828 078 \$
Encaisse - non affectée	9 427 234
	<hr/>
	23 255 312 \$

**5. SOMMES À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT  
FÉDÉRAL ET DE SES AGENCES**

Agence du revenu du Canada (remboursement de TVH)	478 261 \$
Agence de Promotion Économique du Canada Atlantique (APÉCA)	30 300
	<hr/>
	508 561 \$

**6. SOMMES À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT  
DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

Société de développement régional	2 431 207 \$
Ministère des Transports et Infrastructures	359 787
	<hr/>
	2 790 994 \$

**EDMUNDSTON**

---

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**31 décembre 2023

---

**7. COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES  
DE FONCTIONNEMENT**

---

Comptes fournisseurs et charges à payer	8 658 796 \$
Salaires à payer	941 059
Intérêts courus	97 919
Sommes à remettre à l'état	1 208 007
Dépôts des abonnés	642 824
Dépôt des entrepreneurs	308 685
	<hr/>
	11 857 290 \$

---

**8. REVENUS DIFFÉRÉS**

---

Transferts gouvernementaux différés	98 107 \$
Revenus différés général	174 514
	<hr/>
	272 621 \$

---

## **EDMUNDSTON**

---

### **NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

31 décembre 2023

---

#### **9. DÉBENTURES**

---

##### **FONDS GÉNÉRAL POUR IMMOBILISATIONS**

###### **Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick**

CB4, 3,005 % - 4,083 %, échéant en 2032, DC #19-0018, #20-0008 et #21-0003	<b>2 834 000 \$</b>
BG4, 1,65 % - 3,8 %, échéant en 2027, DC #10-0022, #10-0071, #11-0004, #11-0051, #11-0072, #11-0110, et #12-0005	<b>1 657 000</b>
BH7, 1,35 % - 3,8 %, échéant en 2032, DC #11-0004, #11-0051, et #11-0110	<b>104 000</b>
BI3, 1,35 % - 4 %, échéant en 2033, DC #11-0051, #11-0072, #12-0024 et #12-0044	<b>578 000</b>
BK1, 1,15 % - 4,15 % échéant en 2034, DC #11-0004, #11-0110, #12-0024, #12-0083, #13-0027, #13-0047, #13-0054 et #13-0060	<b>624 000</b>
BM3, 0,95 % - 2,8 % échéant en 2025, DC #05-0015, #13-0027, #14-0001 et #14-0026	<b>564 000</b>
BO5, 1,45 % - 2,9 %, échéant en 2026, DC #15-0023	<b>230 000</b>
BP4, 1,2 % - 2,95 %, échéant en 2026, DC #16-0009	<b>321 000</b>
BQ4, 1,2 % - 2,7 % échéant en 2027, DC #15-0023 et #16-0009	<b>792 000</b>
BU5, 2,55 % - 3,7 %, échéant en 2038, DC #15-0083, #16-0009, #17-0010 et #17-0085	<b>3 952 000</b>
BW7, 1,95 % - 2,45 % échéant en 2029, DC #18-0016	<b>1 083 000</b>
BY7, 0,5 % - 2,3 %, échéant en 2035, DC #09-0032, #17-0010, #18-0016, #19-0018 et #20-0022	<b>3 054 000</b>
BZ5, 0,3 % - 2,3 %, échéant en 2031, DC #09-0032 et #10-0071	<b>3 320 000</b>
CD5, 4,048 % - 5,115 %, échéant en 2033, DC #20-0008, #20-0022 et #21-0003	<b>2 300 000</b>
BY42, 0,5 % - 0,95 %, échéant en 2024, DC #20-0029 et #20-0033	<b>12 000</b>
BK36, 1,15 % - 3,65 %, échéant en 2026, DC #13-0045	<b>80 000</b>
CC24, 3,95 % - 4,7 %, échéant en 2032, DC #19-0080	<b>41 000</b>
	<hr/>
	<b>21 546 000 \$</b>

## **EDMUNDSTON**

---

### **NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

31 décembre 2023

---

#### **9. DÉBENTURES (suite)**

---

##### **FONDS POUR IMMOBILISATIONS DES SERVICES D'APPROVISIONNEMENT EN EAU ET D'ÉVACUATION DES EAUX USÉES**

###### **Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick**

BK2, 1,15 % - 3,45 %, échéant en 2024, DC #11-0051, #12-0024 et #13-0027	<b>146 000 \$</b>
BM4, 0,95 % - 2,8 %, échéant en 2025, DC #13-0027 et #14-0026	<b>57 000</b>
BP6, 1,2 % - 2,95 %, échéant en 2026, DC #05-0034, #13-0027, #14-0026 et #15-0023	<b>283 000</b>
BU6, 2,55 % - 3,4 %, échéant en 2028, DC #14-0026 et #16-0009	<b>221 000</b>
BV5, 2,05 % - 2,3 % échéant en 2024, DC #07-0022	<b>34 000</b>
BW8, 1,95 % - 2,45 % échéant en 2029, DC #16-0009, #17-0059 et #18-0016	<b>362 000</b>
BY08, 0,5 % - 1,8 %, échéant en 2030, DC #18-0016 et #19-0018	<b>193 000</b>
BJ41, 1,25 % - 4,15 %, échéant en 2028, DC #11-0027	<b>200 000</b>
BV38, 2,05 % - 2,85 %, échéant en 2029, DC #06-0004	<b>218 000</b>
BW48, 1,95 % - 2,45 %, échéant en 2029, DC #18-0043	<b>63 000</b>
	<hr/>
	<b>1 777 000 \$</b>

---

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

31 décembre 2023

**9. DÉBENTURES (suite)****FONDS POUR IMMOBILISATIONS DE PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ****Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick**

BG6, 1,65 % - 3,8 %, échéant en 2027, DC #09-0076	<b>629 000 \$</b>
BH9, 1,35 % - 3,8 %, échéant en 2032, DC #10-0022, #11-0051 et #12-0006	<b>1 153 000</b>
BK3, 1,15 % - 3,45 %, échéant en 2024, DC #11-0051, #12-0024 et #12-0040	<b>224 000</b>
BM5, 0,95 % - 3,25 %, échéant en 2030, DC #05-0004, #12-0040 et #13-0027	<b>1 196 000</b>
BP6, 1,2 % - 3,55 %, échéant en 2031, DC #05-0004, #05-0034 et #16-0070	<b>9 000 000</b>
BQ6, 1,2 % - 3,3 %, échéant en 2032, DC #13-0027	<b>616 000</b>
BV6, 2,05 % - 2,85 % échéant en 2029, DC #14-0026, #15-0023, #17-0010 et #18-0016	<b>503 000</b>
BY9, 0,5 % - 1,8 %, échéant en 2030, DC #09-0076	<b>3 415 000</b>
BZ6, 0,3 % - 2,3 % échéant en 2031, DC #09-0076 et #09-0137	<b>4 343 000</b>
	<b>21 079 000 \$</b>
	<b>44 402 000 \$</b>

L'approbation de la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités a été obtenue pour les débentures.

Les paiements requis sur le principal pendant les cinq prochaines années sont les suivants:

	Général pour immobilisations	Immobilisations des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées	Immobilisations de production d'électricité	Total
2024	3 327 000 \$	549 000 \$	2 805 000 \$	6 681 000 \$
2025	3 064 000 \$	347 000 \$	2 621 000 \$	6 032 000 \$
2026	2 695 000 \$	302 000 \$	2 592 000 \$	5 589 000 \$
2027	3 508 000 \$	212 000 \$	3 017 000 \$	6 737 000 \$
2028	1 988 000 \$	217 000 \$	2 576 000 \$	4 781 000 \$

## **10. CONGÉS DE MALADIE ACCUMULÉS**

---

La municipalité offre un congé de maladie qui se cumule à raison d'une journée par mois pour les cadres municipaux et les employés du Local 60 (cols bleus et blancs). Les employés cadres peuvent cumuler un maximum de 260 jours de congés de maladie tandis que les employés du Local 60 (cols bleus et blancs) peuvent cumuler jusqu'à un maximum de 130 jours. La municipalité offre aussi un congé de maladie qui se cumule à raison de 10 heures par mois pour les pompiers du Local 60. Ces pompiers du Local 60 peuvent cumuler un maximum de 2 080 heures. La municipalité offre un congé de maladie qui se cumule à raison de 10 heures par mois pour les policiers du Local 558 jusqu'à un maximum de 2 080 heures. Un employé peut prendre un congé avec solde pour une durée égale au congé de maladie cumulé.

Une évaluation actuarielle a été réalisée sur le plan des 199 employés en conformité avec SP 3255. La méthode actuarielle utilisée est la méthode de répartition des prestations projetées au prorata des services. L'évaluation était basée sur un certain nombre d'hypothèses concernant les événements futurs, comme l'augmentation des taux d'intérêt, les salaires, le roulement du personnel et la retraite. Les hypothèses utilisées reflètent les meilleures estimations de la municipalité.

Les principales hypothèses de l'évaluation sont comme suit :

- taux d'actualisation des engagements de 5 %;
- taux d'augmentation annuel des salaires de 3,5 %;
- l'âge du décès a été déterminé selon la Table CPM 2014 pour le secteur public, projeté selon l'année de naissance à l'aide de l'échelle d'amélioration B, rajustée selon la taille;
- l'âge de sortie a été déterminé selon les taux liés à l'âge;
- l'âge de retraite a été déterminé selon les taux liés à l'âge et au service, et
- nombre de jours de congés de maladie utilisés par année :
  - Personnel cadre : 4,6
  - Local 60 (cols bleus et blancs) : 9,3
  - Local 60 (pompiers) : 6,4
  - Local 558 (policiers) : 6,3

Les congés de maladie sont des avantages non financés. En tant que tel, il n'y a pas d'actifs applicables. Les prestations sont payées à partir des recettes générales lorsqu'elles viennent à échéance.

Le passif non capitalisé était estimé à 3 157 000 \$ au 31 décembre 2023 (3 312 000 \$ au 31 décembre 2022).

## **11. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI À PAYER**

---

### **Régime de retraite à prestations déterminées**

La municipalité finance un régime de retraite contributif à prestations déterminées pour pratiquement tous ses employés. La moyenne d'âge des 194 employés couverts par le régime est de 45,3 ans. Actuellement, le régime profite à 163 retraités ayant un âge moyen de 70,4 ans.

#### Retraite normale

La date normale de retraite est le premier jour du mois qui coïncide avec ou qui suit le soixante-cinquième anniversaire de naissance du participant.

#### Retraite anticipée

Le participant peut prendre sa retraite le premier jour de tout mois compris dans la période de dix années précédant la date normale de retraite.

Les montants des cotisations à payer afin de capitaliser les prestations relatives au service accompli par les participants sont déterminés comme suit pour les employés autres que les cadres désignés :

- Les cotisations salariales : 9 % du salaire.
- La cotisation patronale : 2,73 % de la masse salariale.

De plus, la cotisation annuelle d'équilibre au montant de 811 561 \$ et les frais non liés aux placements au montant de 150 000 \$ sont assumés par l'employeur.

Les paiements de prestations aux retraités pendant l'année représentent environ 3 857 000 \$ (3 245 886 \$ en 2022). L'actif du fonds de pension est investi dans des actions canadiennes, des actions étrangères, des titres à revenus fixes et des placements à court terme.

Des évaluations actuarielles aux fins de la comptabilité sont faites annuellement à l'aide de la méthode de répartition des prestations projetées. La plus récente évaluation actuarielle a été effectuée le 31 décembre 2022 et, à ce moment, le régime de retraite avait un excédent actuariel au titre des prestations constituées de 9 614 800 \$.

L'évaluation actuarielle était fondée sur un certain nombre d'hypothèses à propos d'événements futurs tels que les taux d'inflation, les taux d'intérêt, les augmentations de salaire, le roulement du personnel et la mortalité. Les hypothèses qui ont été utilisées correspondent aux meilleures estimations de la municipalité.

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

31 décembre 2023

**11. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI À PAYER (suite)**

Les hypothèses les plus importantes de l'évaluation étaient les suivantes :

- le taux d'actualisation des engagements est de 6,4 %;
- le taux d'augmentation des salaires est de 3,5 % (néant pour les participants invalides);
- le taux d'augmentation du maximum des gains admissibles (MGA) est de 3 %;
- le taux d'augmentation du plafond de rente de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada est de 3 %;
- le taux d'inflation attendu est de 2 %;
- le taux d'indexation des rentes pour lesquelles une revalorisation est prévue est de 0,2 % sauf pour les rentes au titre des services auprès de Saint-Basile qui sont indexées à 2 % par année;
- le taux d'intérêt sur les cotisations salariales est de 3 %.

Les contributions combinées de l'employeur et des employés cette année étaient d'environ 3 543 010 \$ (3 228 673 \$ en 2022).

Les actuaires de la municipalité n'ont pas encore fait, en date des états financiers, l'évaluation actuarielle afin de déterminer la position du régime au 31 décembre 2023.

L'état de la situation financière du régime au 31 décembre 2022 était la suivante:

Actifs de continuité	83 452 300 \$
Passif actuariel	
Participants actifs et invalides	28 724 500
Participants retraités et bénéficiaires	45 028 800
Participants sortis avec droits acquis	84 200
Passif actuariel total	73 837 500
Excédent du régime	9 614 800 \$

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

31 décembre 2023

---

**12. ÉVENTUALITÉS**

---

Dans le cours normal des opérations, la municipalité peut être impliquée dans différentes réclamations ou poursuites judiciaires. Étant donné que le résultat final en matière de réclamations et de procédures judiciaires en instance ne peut, en date du 31 décembre 2023, être prédit avec certitude, la direction et le conseil sont d'avis que la résolution de ces affaires n'aura pas de conséquences négatives importantes puisque la municipalité maintient une police d'assurance qui la couvre pour des montants jugés appropriés.

De plus, la municipalité garanti la marge de crédit de l'organisme Gestion Edmundston Golf Management Inc. Le risque maximal en vertu de cette garantie est de 140 000 \$, cependant le montant maximal permis est de 40 000 \$. La municipalité estime que la probabilité d'avoir à engager des coûts importants en raison de cette garantie est faible.

**13. ENGAGEMENTS**

---

La municipalité s'est engagée par contrat jusqu'en 2028. Le solde des engagements suivant ces contrats s'établit à 2 856 040 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2024 -	1 350 733	\$
2025 -	682 118	\$
2026 -	524 022	\$
2027 -	175 788	\$
2028 -	123 379	\$

Les engagements pour l'entretien et le déblaiement de la neige et pour l'enlèvement et le transport des ordures ménagères seront renouvelables annuellement avec un accord mutuel entre la municipalité et les contracteurs.

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

31 décembre 2023

**14. CONFORMITÉ DES EMPRUNTS À COURT TERME**

La municipalité a l'autorité ministérielle pour les emprunts à court terme comme suit :

Fonds général pour immobilisations :

DC #20-0022	15 000 \$
DC #21-0003	1 000
DC #22-0004	3 393 524
DC #23-0003	3 229 500
DC #19-0080	80 000
DC# 22-0079 (Financement intérimaire)	1 207 000

7 926 024

Utilisé sous forme d'emprunts bancaires

910 571

Non utilisé

7 015 453 \$

Fonds général de fonctionnement :

Autorisé

1 000 000 \$

Utilisé sous forme d'emprunts bancaires

-

Non utilisé

1 000 000 \$

Fonds pour immobilisations des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées :

DC #19-0018	125 000 \$
DC #20-0008	350 000
DC #21-0003	375 000
DC #22-0004	1 247 000
DC #23-0003	967 000
DC# 22-0079 (Financement intérimaire)	1 079 000

4 143 000

Utilisé sous forme d'emprunts bancaires

-

Non utilisé

4 143 000 \$

Fonds de fonctionnement des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées :

Autorisé

1 000 000 \$

Utilisé sous forme d'emprunts bancaires

549 000

Non utilisé

451 000 \$

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

31 décembre 2023

**14. CONFORMITÉ DES EMPRUNTS À COURT TERME (suite)**

Fonds pour immobilisations de production d'électricité :	
DC #19-0018	445 000 \$
DC #20-0008	240 000
DC #21-0003	486 000
DC #22-0004	750 000
DC #23-0003	425 000
DC# 23-0037 et 23-0038 (Financement intérimaire)	7 000 000
	<hr/>
	9 346 000
Utilisé sous forme d'emprunts bancaires	200 000
	<hr/>
Non utilisé	9 146 000 \$
	<hr/>
Fonds de fonctionnement de production d'électricité :	
Autorisé	4 500 000 \$
Utilisé sous forme d'emprunts bancaires	1 341 000
	<hr/>
Non utilisé	3 159 000 \$
	<hr/>

**Emprunt d'exploitation**

Ainsi que le prescrit la *Loi sur les municipalités*, les emprunts pour financer les affaires courantes du Fonds général de fonctionnement sont limités à 4 % du budget de fonctionnement de la municipalité. Les emprunts pour financer les affaires courantes du Fonds des services publics sont limités à 50 % du budget de fonctionnement pour l'exercice. En 2023, la municipalité s'est conformée à ces restrictions.

**Emprunt interfonds**

Le guide servant à la présentation des rapports financiers municipaux exige que les emprunts interfonds à court terme soient remboursés l'exercice suivant à moins que l'emprunt soit pour un projet de capital. Les montants à payer ou à recevoir entre les fonds sont en conformité avec cette exigence.

**15. EXCÉDENT/DÉFICIT AU FONDS DE FONCTIONNEMENT DES SERVICES D'APPROVISIONNEMENT EN EAU ET D'ÉVACUATION DES EAUX USÉES**

La *Loi sur les municipalités* exige que les excédents/déficits au fonds de fonctionnement des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées soient absorbés par un ou plusieurs des quatre budgets de fonctionnement à compter du deuxième exercice suivant. L'excédent/déficit à la fin de l'exercice est le suivant:

2023 - Excédent	80 105 \$
2022 - Excédent	23 623
	<hr/>
	103 728 \$
	<hr/>

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

31 décembre 2023

---

**16. FRAIS DE DISTRIBUTION D'EAU**

---

Les frais de distribution d'eau respectent les limites autorisées par le règlement 81-195 sous la *Loi sur les municipalités* et est déterminé en fonction du pourcentage applicable de dépenses du réseau d'eau pour la population.

**17. PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE À LA PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

---

La municipalité respecte les normes comptables du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public (le Manuel). La municipalité est aussi tenue de respecter les normes exposées dans le guide sur la présentation des rapports financiers municipaux de la province du Nouveau-Brunswick. Les différences dans les méthodes comptables comprennent la méthode pour comptabiliser les immobilisations corporelles, les virements gouvernementaux et les frais à payer pour la caisse de retraite et les avantages complémentaires de retraite.

La note 21 présente un rapprochement de la présentation des fonds exigée par la province du Nouveau-Brunswick et de la présentation selon le Manuel pour l'exercice considéré.

**18. EXCÉDENT CUMULÉ DU DÉBUT DE L'EXERCICE**

---

L'excédent cumulé du début de l'exercice représente l'excédent de la ville d'Edmundston, du Village de Rivière-Verte, d'une partie des DSL de Saint-Jacques et de Saint-Joseph et de l'intégration de l'organisme Innovation, Développement et événements Edmundston (IDÉE) Inc. dans le périmètre comptable de la Ville d'Edmundston. L'excédent cumulé du début de l'exercice pour chacune des anciennes entités est représenté comme suit:

Edmundston	<b>129 538 290 \$</b>
Village de Rivière-Verte	<b>3 727 587</b>
DSL Saint-Jacques et Saint-Joseph	<b>28 077</b>
Innovation, Développement et événements Edmundston (IDÉE) Inc.	<b>22 794</b>
	<hr/>
	<b>133 316 748 \$</b>

---

## EDMUNDSTON

### NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2023

#### 19. TABLEAU D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains	Améliorations foncières	Bâtiments*	Véhicules	Outillage et matériel	Installations de traitement	Installations électriques	Immobilisations linéaires**	Actifs en construction	Total 2023
<b>Coût</b>										
Solde d'ouverture	9 515 631 \$	16 221 067 \$	72 499 666 \$	14 651 587 \$	19 940 162 \$	11 260 360 \$	69 147 148 \$	143 560 253 \$	2 150 671 \$	358 946 545 \$
Acquisitions nettes	289 762	478 853	1 471 383	1 149 603	1 849 119	19 532	192 649	5 375 880	954 711	11 781 492
Dispositions	-	-	-	(628 672)	(709 415)	-	-	(95 387)	-	(1 433 474)
Solde de fermeture	9 805 393	16 699 920	73 971 049	15 172 518	21 079 866	11 279 892	69 339 797	148 840 746	3 105 382	369 294 563
<b>Amortissement cumulé</b>										
Solde d'ouverture	-	8 003 126	34 863 039	6 471 196	13 175 239	8 612 470	28 427 958	95 961 744	-	195 514 772
Amortissement durant l'exercice	-	838 070	2 432 416	896 575	1 041 954	204 724	2 109 753	4 554 548	-	12 078 040
Amortissement cumulé sur dispositions	-	-	-	(534 683)	(700 848)	-	-	(95 387)	-	(1 330 918)
Solde de fermeture	-	8 841 196	37 295 455	6 833 088	13 516 345	8 817 194	30 537 711	100 420 905	-	206 261 894
<b>Valeur nette des immobilisations corporelles</b>	<b>9 805 393 \$</b>	<b>7 858 724 \$</b>	<b>36 675 594 \$</b>	<b>8 339 430 \$</b>	<b>7 563 521 \$</b>	<b>2 462 698 \$</b>	<b>38 802 086 \$</b>	<b>48 419 841 \$</b>	<b>3 105 382 \$</b>	<b>163 032 669 \$</b>
<b>Composé de:</b>										
Fonds général pour immobilisations	7 081 980 \$	4 987 097 \$	33 131 857 \$	6 684 709 \$	5 045 088 \$	- \$	- \$	33 660 937 \$	1 923 139 \$	92 514 807 \$
Fonds pour immobilisations des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées	1 932 322	2 451 764	2 038 915	622 824	940 379	2 462 698	-	14 758 904	153 658	25 361 464
Fonds pour immobilisations de production d'électricité	778 691	150 665	1 411 313	889 842	1 155 482	-	38 802 086	-	1 028 585	44 216 664
Fonds réserve	12 400	-	-	-	-	-	-	-	-	12 400
Entités contrôlées	-	269 198	93 509	142 055	422 572	-	-	-	-	927 334
	9 805 393 \$	7 858 724 \$	36 675 594 \$	8 339 430 \$	7 563 521 \$	2 462 698 \$	38 802 086 \$	48 419 841 \$	3 105 382 \$	163 032 669 \$

\*Les bâtiments incluent des oeuvres d'arts d'un montant de 246 715 \$ qui ne sont pas amortissables.

\*\*Les immobilisations linéaires incluent: Routes, rues, trottoirs caniveaux et réseau eau et égouts.

**EDMUNDSTON**

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

31 décembre 2023

**20. TABLEAU DE PRÉSENTATION SECTORIELLE**

	Services gouvernementaux		Services d'appro- visionnement en eau et d'évacuation		Récréatifs et culturel		Production d'électricité		Réserves	Total 2023
	généraux	Protection	Transport	Hygiène	Développement					
<b>Revenus</b>										
Mandat d'impôts fonciers *	3 993 043 \$	7 760 822 \$	7 652 605 \$	740 773 \$	1 119 688 \$	6 802 881 \$	- \$	- \$	- \$	28 069 812 \$
Prestations de services à d'autres gouvernements	-	841 989	376 352	-	-	-	-	-	-	1 218 341
Ventes de services, amendes et autres revenus	624 159	-	-	-	192 760	3 035 140	-	1 111 096	-	4 963 155
Subvention de financement et de péréquation communautaire *	882 076	1 714 391	1 690 485	163 639	247 343	1 502 778	-	-	-	6 200 712
Autres transferts gouvernementaux	37 338	338 128	3 095 192	-	165 238	125 295	1 129 118	477 526	-	5 367 835
Autres revenus propres sources	167 316	421 191	210 840	-	2 000	6 775	188 997	-	-	997 119
Contributions des entrepreneurs et autres organismes	-	-	41 521	-	306 535	207 415	-	-	-	555 471
Frais aux usagers - Eau et égout	-	-	-	-	-	-	7 314 093	-	-	7 314 093
Ventes utilité électrique - Distribution	-	-	-	-	-	-	-	32 939 072	-	32 939 072
Ventes utilité électrique - Génération	-	-	-	-	-	-	-	3 823 572	-	3 823 572
Revenus d'intérêts	757 188	-	-	-	-	-	60 177	-	558 770	1 376 135
	<b>6 461 120</b>	<b>11 076 521</b>	<b>13 066 995</b>	<b>904 412</b>	<b>2 033 564</b>	<b>11 680 284</b>	<b>8 692 385</b>	<b>38 351 266</b>	<b>558 770</b>	<b>92 825 317</b>
<b>Dépenses</b>										
Salaires et bénéfices	3 310 023	7 736 388	4 347 104	-	851 468	3 357 385	1 734 266	2 165 674	-	23 502 308
Biens et services	1 559 200	659 937	3 539 397	1 037 381	448 835	3 907 261	3 182 799	29 258 045	-	43 592 855
Amortissement	540 902	923 780	3 642 633	-	83 719	1 935 917	2 460 872	2 447 672	-	12 035 495
Intérêts	218 213	155 678	270 919	-	7 649	156 838	65 526	625 816	-	1 500 639
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	(127 019)	-	-	-	-	(5 827)	(31 096)	-	-	(163 942)
	<b>5 501 319</b>	<b>9 475 783</b>	<b>11 800 053</b>	<b>1 037 381</b>	<b>1 391 671</b>	<b>9 351 574</b>	<b>7 412 367</b>	<b>34 497 207</b>	<b>-</b>	<b>80 467 355</b>
<b>Excédent (déficit) pour l'année</b>	<b>959 801 \$</b>	<b>1 600 738 \$</b>	<b>1 266 942 \$</b>	<b>(132 969) \$</b>	<b>641 893 \$</b>	<b>2 328 710 \$</b>	<b>1 280 018 \$</b>	<b>3 854 059 \$</b>	<b>558 770 \$</b>	<b>12 357 962 \$</b>

\*Pour les fins de la présentation sectorielle, le mandat d'impôts fonciers ainsi que les subventions de financement et de péréquation communautaire ont été répartis entre les différents départements selon les dépenses budgétées.

**EDMUNDSTON**

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

31 décembre 2023

**21. TABLEAU DE LA RÉCONCILIATION DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ**

	Général de fonctionnement	Général pour immobilisations	Fonctionnement des services- d'approvision- nement en eau et d'évacuation des eaux usées	Immobilisations des services d'approvision- nement en eau et d'évacuation des eaux usées	Fonctionnement de production d'électricité	Immobilisations de production d'électricité	Réserves	Entités contrôlées	Total
<b>Excédent (déficit) par fonds pour l'année 2023</b>	9 949 358 \$	(3 481 879) \$	2 658 758 \$	(1 378 741) \$	5 824 207 \$	(1 970 145) \$	558 770 \$	197 634 \$	12 357 962 \$
<b>Ajustement à l'excédent (déficit) de 2023 pour les exigences du CCSP</b>									
Excédent d'avant dernière année	83 594	-	10 256	-	52 137	-	-	-	145 987
Transferts entre fonds									
Fonds de général de fonctionnement au fonds général pour immobilisations	(2 420 000)	2 420 000	-	-	-	-	-	-	-
Fonds de fonctionnement des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées au fonds pour immobilisations des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées	-	-	(1 080 000)	1 080 000	-	-	-	-	-
Fonds de fonctionnement de production d'électricité au fonds pour immobilisations de production d'électricité	-	-	-	-	(1 250 000)	1 250 000	-	-	-
Fonds général de fonctionnement au fonds de réserve général pour immobilisations	(775 000)	-	-	-	-	-	775 000	-	-
Fonds de fonctionnement des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées au fonds de réserve pour immobilisations des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées	-	-	(400 000)	-	-	-	400 000	-	-
Fonds de fonctionnement des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées au fonds de réserve de fonctionnement des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées	-	-	(150 000)	-	-	-	150 000	-	-
<b>SOLDE À REPORTER</b>	<b>(3 111 406) \$</b>	<b>2 745 625 \$</b>	<b>(1 619 744) \$</b>	<b>1 080 000 \$</b>	<b>(1 197 863) \$</b>	<b>1 250 000 \$</b>	<b>999 375 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>145 987 \$</b>

**EDMUNDSTON**

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

31 décembre 2023

**21. TABLEAU DE LA RÉCONCILIATION DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ (suite)**

	Général de fonctionnement	Général pour immobilisations	Fonctionnement des services- d'approvision- nement en eau et d'évacuation des eaux usées	Immobilisations des services d'approvision- nement en eau et d'évacuation des eaux usées	Fonctionnement de production d'électricité	Immobilisations de production d'électricité	Réserves	Entités contrôlées	Total
<b>SOLDE REPORTÉ</b>	<b>(3 111 406) \$</b>	<b>2 745 625 \$</b>	<b>(1 619 744) \$</b>	<b>1 080 000 \$</b>	<b>(1 197 863) \$</b>	<b>1 250 000 \$</b>	<b>999 375 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>145 987 \$</b>
Fonds général de fonctionnement au fonds de réserve général de fonctionnement	(150 000)	-	-	-	-	-	150 000	-	-
Fonds de fonctionnement de production d'électricité au fonds de réserve pour immobilisations de production d'électricité	-	-	-	-	(1 500 000)	-	1 500 000	-	-
Fonds de réserve général pour immobilisations au fonds général de fonctionnement	100 000	-	-	-	-	-	(100 000)	-	-
Fonds de réserve général pour immobilisations au fonds général pour immobilisations	-	325 625	-	-	-	-	(325 625)	-	-
Fonds général de fonctionnement (Rivière-Verte) au fonds de réserve général pour immobilisations	(85 000)	-	-	-	-	-	85 000	-	-
Fonds général de fonctionnement (Rivière-Verte) au fonds de réserve général de fonctionnement	(15 000)	-	-	-	-	-	15 000	-	-
Fonds de fonctionnement des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées (Rivière-Verte) au fonds de réserve de fonctionnement des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées	-	-	(30 000)	-	-	-	30 000	-	-
Remboursements du capital des dettes à long terme	(3 384 000)	3 384 000	(629 000)	629 000	(2 826 000)	2 826 000	-	-	-
Provision pour obligation découlant du régime de retraite	(3 306 588)	-	(306 959)	-	(276 556)	-	-	-	(3 890 103)
Provision pour congées de maladies courus	105 048	-	7 050	-	7 916	-	-	-	120 014
Dépenses d'amortissement	-	7 126 952	-	2 460 872	-	2 447 671	-	-	12 035 495
<b>Total d'ajustements à l'excédent (déficit) de l'année</b>	<b>(9 846 946)</b>	<b>13 256 577</b>	<b>(2 578 653)</b>	<b>4 169 872</b>	<b>(5 792 503)</b>	<b>6 523 671</b>	<b>2 679 375</b>	<b>-</b>	<b>8 411 393</b>
<b>Excédent (déficit) des fonds pour l'année</b>	<b>102 412 \$</b>	<b>9 774 698 \$</b>	<b>80 105 \$</b>	<b>2 791 131 \$</b>	<b>31 704 \$</b>	<b>4 553 526 \$</b>	<b>3 238 145 \$</b>	<b>197 634 \$</b>	<b>20 769 355 \$</b>

## EDMUNDSTON

### NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2023

#### 22. ÉTAT DES RÉSERVES

	Réserve Général de Fonctionnement	Réserve Général pour Immobilisations	Réserve Fonctionnement des services d'appro- visionnement en eau et d'évacuation des eaux usées	Réserve Immobilisations des services d'appro- visionnement en eau et d'évacuation des eaux usées	Réserve Fonctionnement de production d'électricité	Réserve Immobilisations de production d'électricité	Total 2023
<b>Actifs</b>							
Encaisse	2 097 232 \$	3 632 272 \$	386 117 \$	2 619 971 \$	1 521 033 \$	3 571 453 \$	13 828 078 \$
Terrain d'utilité publique	-	-	-	12 400	-	-	12 400
<b>Excédent accumulé</b>	<b>2 097 232 \$</b>	<b>3 632 272 \$</b>	<b>386 117 \$</b>	<b>2 632 371 \$</b>	<b>1 521 033 \$</b>	<b>3 571 453 \$</b>	<b>13 840 478 \$</b>
<b>Revenus</b>							
Intérêts	118 071 \$	132 866 \$	12 492 \$	111 518 \$	75 593 \$	108 230 \$	558 770 \$
Transferts interfonds	65 000	534 375	180 000	400 000	-	1 500 000	2 679 375
<b>Excédent pour l'année</b>	<b>183 071 \$</b>	<b>667 241 \$</b>	<b>192 492 \$</b>	<b>511 518 \$</b>	<b>75 593 \$</b>	<b>1 608 230 \$</b>	<b>3 238 145 \$</b>

#### Respect de la limite budgétaire

La réserve du fonds de fonctionnement de production d'électricité respecte la limite budgétaire de 5 p. 100 prévue par la Loi sur les municipalités. Par contre, la réserve du fonds général de fonctionnement et la réserve de fonctionnement des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées dépassent la limite permise.

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

31 décembre 2023

---

**22. ÉTAT DES RÉSERVES (suite)**

---

**Résolution du conseil concernant la contribution aux ou du transfert des réserves :**

Proposé par le conseiller Eric Desjardins, appuyé par le conseiller Daniel St-Germain que 75 625 \$ sera transféré du fonds de réserve général pour immobilisations au fonds général pour immobilisations. (#2023-096)

Proposé par le conseiller Eric Desjardins, appuyé par la conseillère Denise Landry-Nadeau que 250 000 \$ sera transféré du fonds de réserve général pour immobilisations au fonds général de fonctionnement. (#2023-130)

Proposé par le conseiller Daniel St-Germain, appuyé par la conseillère Denise Landry-Nadeau que 100 000 \$ sera transféré du fonds de réserve général de fonctionnement au fonds général de fonctionnement. (#2023-132)

Proposé par le conseiller Aldéo Nadeau, appuyé par la conseillère Diane Bélanger-Nadeau que 775 000 \$ sera transféré du fonds général de fonctionnement au fonds de réserve général pour immobilisations. (#2023-174)

Proposé par le conseiller Eric Desjardins, appuyé par la conseillère Karen Power que 150 000 \$ sera transféré du fonds général de fonctionnement au fonds de réserve général de fonctionnement. (#2023-175)

Proposé par la conseillère Sylvie St-Onge-Morneau, appuyé par la conseillère Denise Landry-Nadeau que 150 000 \$ sera transféré du fonds de fonctionnement des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées au fonds de réserve de fonctionnement des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées. (#2023-176)

Proposé par la conseillère Karen Power, appuyé par la conseillère Denise Landry-Nadeau que 400 000 \$ sera transféré du fonds de fonctionnement des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées au fonds de réserve pour immobilisations des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées. (#2023-177)

Proposé par la conseillère Diane Bélanger-Nadeau, appuyé par le conseiller Eric Morneau que 1 500 000 \$ sera transféré du fonds de fonctionnement de production d'électricité au fonds de réserve pour immobilisations de production d'électricité. (#2023-178)

Proposé par le conseiller Daniel St-Germain, appuyé par la conseillère Lisa Parent que 85 000 \$ sera transféré du fonds général de fonctionnement de Rivière-Verte au fonds de réserve général pour immobilisations de Rivière-Verte. (#2023-179)

Proposé par la conseillère Karen Power, appuyé par la conseillère Lisa Parent que 15 000 \$ sera transféré du fonds général de fonctionnement de Rivière-Verte au fonds de réserve général de fonctionnement de Rivière-Verte. (#2023-180)

Proposé par la conseillère Lisa Parent, appuyé par la conseillère Sylvie St-Onge-Morneau que 30 000 \$ sera transféré du fonds de fonctionnement des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées de Rivière-Verte au fonds de réserve de fonctionnement des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées de Rivière-Verte. (#2023-181)

Je certifie que les résolutions ci-haut sont des copies vraies et exactes des résolutions adoptées à la réunion ordinaire publique du Conseil le 20 juin 2023, à la réunion ordinaire publique du Conseil le 19 septembre 2023, à la réunion extraordinaire publique du Conseil le 14 novembre 2023 et à la réunion ordinaire publique du Conseil le 19 décembre 2023.

  
\_\_\_\_\_  
Marc Michaud  
Directeur général et greffier  
Edmundston

  
Date

**EDMUNDSTON****NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

31 décembre 2023

**23. ÉTAT DE FONCTIONNEMENT DES ENTITÉS CONTROLÉES**

	<b>Innovation, Développement et évènements Edmundston (IDÉE) Inc.</b>	<b>Gestion Edmundston Golf Management Inc.</b>	<b>Moitié-Moitié Centre Jean-Daigle Inc.</b>	<b>Centre des Arts La Petite Église d'Edmundston Inc.</b>	<b>Total 2023</b>
<b>Actifs</b>	291 137 \$	1 171 467 \$	24 169 \$	774 374 \$	<b>2 261 147 \$</b>
<b>Passifs</b>	167 392	75 036	20 024	161 141	<b>423 593</b>
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>	123 745 \$	(75 036) \$	4 145 \$	613 233 \$	<b>666 087 \$</b>
<b>Revenus</b>	45 795 \$	941 259 \$	409 887 \$	498 006 \$	<b>1 894 947 \$</b>
<b>Dépenses</b>	39 864	805 363	408 200	443 886	<b>1 697 313</b>
<b>Excédent pour l'année</b>	5 931 \$	135 896 \$	1 687 \$	54 120 \$	<b>197 634 \$</b>

Les entités mentionnées ci-dessus sont incluses dans les états financiers.

**EDMUNDSTON****NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

31 décembre 2023

**24. CONCILIATION DES BUDGETS DE FONCTIONNEMENT APPROUVÉS AU BUDGET DU SECTEUR PUBLIC**

	Général de fonctionnement	Fonctionnement des services d'approvision- nement en eau et d'évacuation des eaux usées	Fonctionnement de production d'électricité	Amortissement des immobilisations	Entités contrôlées	Transferts	Total
<b>Revenus</b>							
Mandat d'impôts fonciers	28 069 823 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	28 069 823 \$
Prestations de services à d'autres gouvernements	1 187 910	-	-	-	-	-	1 187 910
Vente de services, amendes et autres revenus	1 756 154	-	799 437	-	1 781 905	(80 709)	4 256 787
Subvention de financement et de péréquation communautaire	6 200 705	-	-	-	-	-	6 200 705
Autres transferts gouvernementaux	25 595	-	-	-	-	-	25 595
Autres revenus propres sources	641 731	142 270	-	-	-	-	784 001
Frais aux usagers - Approvisionnement en eau et évacuation des eaux usées	-	6 971 624	-	-	-	(593 000)	6 378 624
Ventes utilité électrique - Distribution	-	-	31 165 661	-	-	-	31 165 661
Ventes utilité électrique - Génération	-	-	2 851 499	-	-	-	2 851 499
Revenus d'intérêts	121 350	25 000	-	-	-	-	146 350
Excédent d'avant dernière année	83 594	10 256	52 137	-	-	(145 987)	-
	<b>38 086 862</b>	<b>7 149 150</b>	<b>34 868 734</b>	<b>-</b>	<b>1 781 905</b>	<b>(819 696)</b>	<b>81 066 955</b>

## EDMUNDSTON

### NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2023

#### 24. CONCILIATION DES BUDGETS DE FONCTIONNEMENT APPROUVÉS AU BUDGET DU SECTEUR PUBLIC (suite)

	Général de fonctionnement	Fonctionnement des services d'approvision- nement en eau et d'évacuation des eaux usées	Fonctionnement de production d'électricité	Amortissement des immobilisations	Entités contrôlées	Transferts	Total
<b>Dépenses</b>							
Services gouvernementaux généraux	4 751 953	-	-	540 902	-	535 751	5 828 606
Services de protection	10 862 952	-	-	923 780	-	(458 335)	11 328 397
Services de transport	7 293 450	-	-	3 642 633	-	234 351	11 170 434
Services d'hygiène	1 081 299	-	-	-	-	-	1 081 299
Services de développement	1 544 062	-	-	83 719	-	6 617	1 634 398
Services récréatifs et culturels	6 214 908	-	-	1 935 917	1 724 317	54 959	9 930 101
Approvisionnement en eau et évacuation des eaux usées	-	5 400 665	-	2 460 872	-	169 485	8 031 022
Utilité électrique - Distribution	-	-	29 323 203	1 209 387	-	454 763	30 987 353
Utilité électrique - Génération	-	-	1 060 915	1 238 285	-	253 853	2 553 053
Frais du service de la dette							
Paiements des débetures et des dettes à long terme	3 384 186	629 000	2 826 000	-	-	(6 839 186)	-
Intérêts, frais bancaires et frais de débetures	1 027 052	115 085	658 616	-	-	(1 800 753)	-
Escomptes et mauvaises créances	20 000	54 400	50 000	-	-	(124 400)	-
Transfert du fonds général de fonctionnement au fonds général pour immobilisations	1 800 000	-	-	-	-	(1 800 000)	-
Transfert du fonds général de fonctionnemnt au fonds de réserve général de fonctionnement	125 000	-	-	-	-	(125 000)	-
Transfert du fonds de fonctionnement des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées fonds pour immobilisations des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées	-	900 000	-	-	-	(900 000)	-
Transfert du fonds de fonctionnement des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées au fonds de réserve pour immobilisations des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées	-	50 000	-	-	-	(50 000)	-
Transfert du fonds de fonctionnement de production d'électricité au fonds pour immobilisations de production d'électricité	-	-	950 000	-	-	(950 000)	-
Gain sur cession d'immobilisations corporelles	(18 000)	-	-	-	-	-	(18 000)
	38 086 862	7 149 150	34 868 734	12 035 495	1 724 317	(11 337 895)	82 526 663
Excédent (déficit)	- \$	- \$	- \$	(12 035 495) \$	57 588 \$	10 518 199 \$	(1 459 708) \$

## **EDMUNDSTON**

### **NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

31 décembre 2023

#### **25. SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES**

	<b>Budget (non-audité)</b>	<b>Actuel</b>
<i>PRESTATIONS DE SERVICES À D'AUTRES GOUVERNEMENTS</i>		
Province du Nouveau-Brunswick		
Incendies	263 468 \$	267 959 \$
Police	5 000	5 000
Transport	356 876	376 352
Centre de communication	562 566	569 030
	<b>1 187 910 \$</b>	<b>1 218 341 \$</b>
<i>VENTES DE SERVICES ET AUTRES REVENUS</i>		
Arénas	159 800 \$	175 064 \$
Centre Jean-Daigle	585 140	613 454
Pavillon sportif	279 500	321 252
Golf	844 197	913 588
Services récréatifs	18 500	8 363
Services culturels	82 505	96 166
Frais de services	50 000	70 574
Location d'équipement	416 568	437 828
Licences, permis et amendes	135 000	192 760
Vente et location d'équipements	347 869	619 741
Taxe d'hébergement	400 000	624 159
Moitié-Moitié Centre Jean-Daigle Inc.	257 500	409 887
Innovation, Développement et événements Edmundston (IDÉE) Inc.	68 208	45 795
Centre des Arts la Petite Église d'Edmundston Inc.	612 000	434 525
	<b>4 256 787 \$</b>	<b>4 963 156 \$</b>
<i>AUTRES REVENUS PROPRES SOURCES</i>		
Autres revenus	46 450 \$	106 258 \$
Autres revenus - Police	397 587	421 191
Autres revenus - Services d'eau et d'égouts	116 061	163 447
Voirie	135 000	187 643
Loyer - Bâtiments	16 700	26 781
Services administratifs	5 000	6 955
Épuration et écoulement	26 209	25 550
Services techniques	40 994	59 294
	<b>784 001 \$</b>	<b>997 119 \$</b>

**EDMUNDSTON****NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

31 décembre 2023

**25. SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (suite)**

	<b>Budget (non-audité)</b>	<b>Actuel</b>
<i>SERVICES GOUVERNEMENTAUX GÉNÉRAUX</i>		
Législative		
Maire	71 750 \$	70 120 \$
Conseillers	122 579	151 936
Autres frais législatifs	141 552	141 144
	<b>335 881</b>	<b>363 200</b>
Administration		
Administration	703 517	681 553
Secrétaire municipal	138 779	106 368
Trésorerie	820 896	836 743
Tourisme	453 513	670 673
Personnel	470 929	484 047
Immeubles à bureau	1 336 961	1 041 121
Informatique	430 487	524 944
Secrétariat à la Jeunesse	60 990	61 238
Frais relatifs à la pandémie	-	1 506
Congés de maladie et excédent découlant du régime de retraite	-	(592 216)
Amortissement des immobilisations corporelles	540 902	540 902
Frais de débenture	326 992	97 047
Intérêts sur dettes à long terme	188 759	218 213
Mauvaises créances	20 000	-
	<b>5 492 725</b>	<b>4 672 139</b>
	<b>5 828 606 \$</b>	<b>5 035 339 \$</b>

**EDMUNDSTON****NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

31 décembre 2023

**25. SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (suite)**

	<b>Budget (non-audité)</b>	<b>Actuel</b>
<i>SERVICES DE PROTECTION</i>		
Centre 911	<b>1 438 398 \$</b>	<b>1 398 245 \$</b>
Service de police		
Administration	501 001	408 060
Lutte contre la criminalité	4 578 294	4 361 511
Circulation	74 463	66 171
Poste et bâtiments	498 268	493 768
Véhicules	318 112	287 298
Contrôle des animaux	22 254	20 986
Géolier	37 837	28 284
Service des mesures d'urgences	9 149	11 082
Congés de maladie et excédent découlant du régime de retraite	-	(1 079 306)
Amortissement des immobilisations corporelles	726 971	726 971
Intérêts sur dettes à long terme	109 849	126 990
	<b>6 876 198</b>	<b>5 451 815</b>
Protection contre les incendies		
Administration	310 278	283 968
Lutte contre les incendies	1 819 953	1 851 542
Brigade d'incendies	261 128	169 321
Prévention	132 955	136 378
Poste et bâtiments	134 582	135 862
Véhicules	133 280	161 634
Congés de maladie et excédent découlant du régime de retraite	-	(338 479)
Amortissement des immobilisations corporelles	196 809	196 809
Intérêts sur dettes à long terme	24 816	28 688
	<b>3 013 801</b>	<b>2 625 723</b>
	<b>11 328 397 \$</b>	<b>9 475 783 \$</b>

**EDMUNDSTON****NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

31 décembre 2023

**25. SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (suite)**

	<b>Budget (non-audité)</b>	<b>Actuel</b>
<i>SERVICES DE TRANSPORT</i>		
Administration - Transport routier	912 002 \$	904 815 \$
Entretien des rues - Été	2 384 256	2 116 941
Entretien des rues - Hiver	2 714 569	2 651 121
Inondations	-	1 438 088
Aménagement paysager	322 125	434 268
Trottoirs	26 000	29 080
Égouts pluviaux	162 500	119 086
Éclairage des rues	551 009	587 197
Circulation	122 720	114 012
Stationnement	91 527	83 227
Autres	6 742	23 310
Congés de maladie et excédent découlant du régime de retraite	-	(614 644)
Amortissement des immobilisations corporelles	3 642 633	3 642 633
Intérêts sur dettes à long terme	234 351	270 919
	<b>11 170 434 \$</b>	<b>11 800 053 \$</b>
<i>SERVICES D'HYGIÈNE</i>		
Collecte, transport et enfouissement	1 081 299 \$	1 037 381 \$
<i>SERVICES DE DÉVELOPPEMENT</i>		
Développement économique	371 187 \$	346 207 \$
Planification et gestion des infrastructures	73 255	74 454
Inspecteurs en bâtiments et urbanisme	420 859	361 047
Environnement durable	112 605	20 340
Évènements	87 756	89 348
Tours de communication	3 993	1 628
Développement urbain	208 147	308 370
Aéroport	138 613	138 613
Commission de services régionaux Nord-Ouest (CSRNO)	127 647	127 647
Congés de maladie et excédent découlant du régime de retraite	-	(167 351)
Amortissement des immobilisations corporelles	83 719	83 719
Intérêts sur dettes à long terme	6 617	7 649
	<b>1 634 398 \$</b>	<b>1 391 671 \$</b>

**EDMUNDSTON****NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

31 décembre 2023

**25. SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (suite)**

	<b>Budget (non-audité)</b>	<b>Actuel</b>
<i>SERVICES RÉCRÉATIFS ET CULTURELS</i>		
Récréatifs		
Administration	763 485 \$	752 763 \$
Sports	1 358 021	1 421 250
Arénas et Palladium	577 430	719 898
Centre Jean-Daigle	1 195 776	1 251 876
Parcs et terrains de jeux	1 213 145	1 088 118
Golf	916 309	815 212
Moitié-Moitié Centre Jean-Daigle Inc.	257 500	408 200
Congés de maladie et excédent découlant du régime de retraite	-	(409 544)
Amortissement des immobilisations corporelles	1 935 917	1 935 917
Intérêts sur dettes à long terme	135 668	156 838
	<b>8 353 251</b>	<b>8 140 528</b>
Culturels		
Socioculturel	729 512	552 725
Bibliothèque	167 130	185 394
Innovation, Développement et événements Edmundston (IDÉE) Inc.	68 208	39 863
Centre des Arts La Petite Église d'Edmundston Inc.	612 000	438 891
	<b>1 576 850</b>	<b>1 216 873</b>
	<b>9 930 101 \$</b>	<b>9 357 401 \$</b>

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

31 décembre 2023

**25. SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (suite)**

	<b>Budget (non-audit�)</b>	<b>Actuel</b>
<i>APPROVISIONNEMENT EN EAU ET �VACUATION DES EAUX US�ES</i>		
Approvisionnement en eau		
Administration	645 010 \$	466 291 \$
Facturation et perception	137 063	135 089
Force motrice et pompage	561 655	622 378
Purification et traitement	168 264	138 693
Transmission et distribution	1 844 686	1 925 725
Cong�s de maladie et exc�dent d�coulant du r�gime de retraite	-	(232 177)
Amortissement des immobilisations corporelles	1 349 753	1 349 753
Frais bancaires	16 000	3 382
Int�r�ts sur dettes � court terme	10 000	3 623
Int�r�ts sur dettes � long terme	52 977	41 104
Escomptes	34 400	48 490
Mauvaises cr�ances	2 000	-
	<b>4 821 808</b>	<b>4 502 351</b>
Raccordement et �vacuation des eaux us�es		
Administration	423 539	423 237
Facturation et perception	91 375	91 349
�puration et �coulement	358 120	325 646
Raccordement et �coulement	747 578	627 869
Station de pompage	423 375	408 631
Cong�s de maladie et exc�dent d�coulant du r�gime de retraite	-	(67 732)
Amortissement des immobilisations corporelles	1 111 119	1 111 119
Frais bancaires	10 124	194
Int�r�ts sur dettes � court terme	5 000	2 416
Int�r�ts sur dettes � long terme	20 984	18 383
Mauvaises cr�ances (recouvr�es)	18 000	-
	<b>3 209 214</b>	<b>2 941 112</b>
	<b>8 031 022 \$</b>	<b>7 443 463 \$</b>

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

31 décembre 2023

**25. SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (suite)**

	<b>Budget (non-audité)</b>	<b>Actuel</b>
<b><i>PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ</i></b>		
Utilité électrique - Distribution		
Achat d'énergie	24 243 007 \$	25 656 995 \$
Administration	300 140	292 263
Distribution	2 006 243	2 133 220
Frais de gestion	1 982 646	2 107 252
Gestion et planification	132 521	109 531
Mise en marché et service à la clientèle	147 717	152 742
Électrométrie	510 929	540 627
Congés de maladie et excédent découlant du régime de retraite	-	(232 377)
Amortissement des immobilisations corporelles	1 209 387	1 209 387
Intérêts sur dettes à court terme	40 001	46 320
Intérêts sur dettes à long terme	364 762	360 547
Mauvaises créances	50 000	21 266
	<b>30 987 353</b>	<b>32 397 773</b>
Utilité électrique - Génération		
Administration	38 569	38 618
Frais de gestion	230 000	230 000
Gestion et planification	86 932	85 242
Opérations	648 527	297 809
Électrométrie	8 568	8 568
Lignes	48 319	18 226
Congés de maladie et excédent découlant du régime de retraite	-	(36 263)
Amortissement des immobilisations corporelles	1 238 285	1 238 285
Intérêts sur dettes à court terme	12 432	-
Frais de débenture	20 000	-
Intérêts sur dettes à long terme	221 421	218 949
	<b>2 553 053</b>	<b>2 099 434</b>
	<b>33 540 406 \$</b>	<b>34 497 207 \$</b>